

LES AGRUMES DANS LE CAP - BON

LE PAYS : GENERALITES

Le Cap-Bon est une terre bénie des Dieux; il réunit grâce à un concours de circonstances heureuses, les qualités les plus brillantes que puisse posséder un pays de riches cultures.

C'est une presqu'île au climat tempéré sans grosses chaleurs, ni froids rigoureux, soumise à l'influence adoucissante de la mer. La pluviométrie y est suffisante : 250 m/m en moyenne par an. La terre est légère. Un seul inconvénient : le vent, facilement évitable par la confection de brise-vent.

La population est laborieuse et aisée.

On y trouve toutes les sources de richesses de la terre : viticulture, élevage, céréales, cultures maraîchères et fruitières.

Le Cap-Bon comprenait au dernier recensement effectué en 1941 :

Caïdat de NABEUL :

11.570 jardins pour 793.248 arbres se décomposant :

Européens	218	pour	106.018	arbres
Tunisiens	11.352	pour	687.230	arbres

Caïdat de SOLIMAN :

2.735 jardins pour 1.005.131 arbres dont :

Européens	658	pour	222.285	arbres
Tunisiens	2.077	pour	782.846	arbres

Total.... 1.798.379 arbres

A l'heure actuelle on peut estimer que ce chiffre a augmenté de moitié et que le Cap-Bon comprend environ 3.000.000 d'arbres. Ces arbres produisent notamment les fruits dits d'été : pêches, abricots, prunes, poires, mais surtout parmi ceux-ci les grenades (270.000 arbres environ), figues (150.000), pommes (80.000), amandes (120.000), et les agrumes dont le nombre l'emporte de loin sur les autres espèces, puisqu'en 1941, ils atteignaient 1.180.418 arbres, se décomposant comme suit :

Espèces	Nabeul	Soliman
Orangers	185.158	358.537
Bigaradiers	92.522	289.002
Clémentiniers	10.654	22.770
Mandariniers	32.951	59.881
Citronniers	71.916	43.135
Autres agrumes	8.160	5.732
	<hr/>	<hr/>
	401.361	779.057
		<hr/>
		1.180.418

Parmi ces arbres une grosse proportion de jeunes dans les deux caïdats, en ce qui concerne les bigradiers : 72.213 à Nabeul, et 283.353 à Soliman, contre 20.309 et 5.649 adultes.

Cela s'explique par deux raisons :

1° le bigradier est la plante de base de toute plantation et est ensuite greffé;

2° surtout, de nombreuses plantations ont été créées à Soliman :

Nabeul : adultes 223.197; jeunes 178.164;

Soliman : adultes 205.509; jeunes 573.548.

Donc, grosse proportion de jeunes à Soliman, surtout Menzel-bou-Zelfa et Beni-Khalled, où les plantations prennent de jour en jour une extension considérable. Cela explique quand on étudie les conditions de végétation du Cap-Bon et, d'autre part, les caractères et les exigences des agrumes.

LES AGRUMES

Le nom d'« Agrumes » est donné à un groupe d'arbres appartenant à la famille des Rutacées. Ces arbres sont originaires d'Asie Orientale et méridionale. Ils existent depuis des siècles dans le Bassin Méditerranéen et sur la côte africaine.

Ce sont des arbres sensibles au froid, aimant les climats tempérés doux, et une certaine humidité du sol. Leur culture est donc limitée à la région littorale.

Les principaux pays producteurs sont :

U. S. A. : 320.000 ha.; Espagne : 120.000; Italie : 75.000; Brésil : 50.000; Japon : 45.000; Palestine : 30.000; Australie : 20.000; Algérie, Egypte et Afrique du Sud : 15.000; .. Maroc : 13.000; Syrie et Liban : 5.000; Tunisie : 4.000.

En Tunisie, la culture est à caractère familial; les plantations de grande étendue sont rares et ne dépassent guère 15 ha. à cause de l'importance des capitaux à engager. Les anciennes plantations (Région Nabeul-Hammamet) sont trop serrées, jusqu'à 800 à 1.000 arbres à l'hectare, ce qui nuit à la production.

La région du Cap-Bon est la principale productrice d'agrumes avec les centres :

1° de NABEUL, où les orangers sont cultivés depuis très longtemps, mais où malheureusement les sols ne sont pas très riches, et les eaux peu abondantes (200.000 arbres dont 135.000 orangers);

2° de HAMMAMET, où la culture des citrons domine (40.000 environ), climat très doux, eau bonne, mais peu abondante;

3° de MENZEL-BOU-ZELFA et BENI-KHALLED, où l'eau est douce, abondante (à 10 mètres), les terres légères en surface et plus consistantes en profondeur. Les plantations nouvelles y sont très nombreuses, permettant de constater une augmentation d'au-moins 60% sur les chiffres de 1941, soit Menzel-bou-Zelfa : 330.000; Beni-Khalled : 201.000.

4° de SOLIMAN qui s'était cantonné dans les cultures maraichères, s'est mis aux agrumes, le sol étant favorable et l'eau abondante;

5° de BIR-BOU-REKBA qui aussi est favorable, mais où l'eau n'est pas très abondante, nous donne 75.000 arbres plantés à ce jour contre 55.000 en 1941.

Les agrumes se distinguent des autres arbres de la famille des Rutacées par leurs fruits très particuliers, sorte de baie entourée d'un zeste très riche en glandes à essences.

Les principales espèces sont :

A. — LES ORANGERS

Arbres à fleurs blanches, feuilles souvent à pétiole ailé, fruits presque sphériques, graines à embryon non teinté de vert.

Ce sont des arbres élevés, à la cime conique, compacte, rameaux souvent épineux, feuilles généralement entières ou très faiblement dentées, fleurs un peu plus petites que celles du bigaradier, moins odorantes, fruits à écorce assez lisse, de couleur variant du jaune clair au rouge, pulpe dépourvue d'amertume, jus acidulé et sucré ou simplement sucré.

Les variétés cultivées dans le Cap-Bon sont :

1° la THOMSON NAVEL qui fait partie du groupe des oranges Navel ou oranges à nombril. Son intérêt réside dans sa précocité (fin novembre), mais son fruit est de qualité commune et d'autre part, vers l'âge de 8 à 10 ans, elle est atteinte par la psorose (gomme des branches de charpente);

2° la HAULIN, variété hâtive, très fertile, à acidité prononcée, mûrissant de novembre à janvier;

3° la CADENERA, orange espagnole recommandée par sa vigueur, sa rusticité, sa productivité, son aspect, son goût, mais demandant pour réussir des terres légères, rouges, fertiles aux expositions chaudes;

4° la WASHINGTON NAVEL, arbre à port caractéristique et très productif. Le fruit est résistant au transport et mûrit de décembre à février;

5° LES ORANGES MALTAISES :

a) BLONDE : fruit ovoïde, à peau orange clair et à pulpe blonde juteuse, très parfumée, légèrement acidulée, mûrit de fin décembre-Janvier, mais supporte mal le transport;

b) MALTAISE FINE SANGUINE que l'on appelle « Portugaise algérienne », etc..., est la meilleure orange du monde au point de vue goût, chair très dense, très juteuse et fondante, de couleur claire, avec quelques points de pigmentation, acidité et sucre très bien répartis, mûrit en février-mars, se conserve longtemps;

6° MESKI DE TUNIS ou orange douce, belle orange très sucrée, sans aucune acidité, très appréciée des Tunisiens, convient aux estomacs délicats, mûrit de janvier à avril;

7° VALENCIA LATE : variété à maturité tardive, provenant de Californie.

B. — LES MANDARINIERS

Arbres à embryon vert pistache. Se distinguent par leurs petites feuilles, leurs petites fleurs et leur fruit dont l'écorce se détache facilement et présente, un parfum spécial bien caractérisé. Les principales variétés sont :

1° le MANDARINIER DE BLIDA, à peau de couleur jaune se détachant facilement;

2° le CLEMENTINIER DE MISSERGHUI, hybride supposé du mandarinier et du bigaradier : le port général de l'arbre rappelle celui du mandarinier, les feuilles sont plus grandes et de forme très variable, la peau du fruit d'une coloration rouge vif particulière. Le fruit mûrit en novembre-décembre.

C. — LES CITRONNIERS

1° le CITRONNIER COMMUN ou ARBI est très productif. Sa fructification

est hivernale jusqu'en mars; quand le citron est très mûr, il supporte mal le transport;

2° le CITRONNIER DE SICILE ou des quatre saisons. Comporte plusieurs sous-variétés remontantes;

3° le CITRONNIER EUREKA est une variété remontante. L'arbre est petit, non épineux, très fertile. Il est intéressant par sa production estivale;

4° le BIGARADIER : c'est le porte-greffe des citrons de Tunisie. Petit arbre à cime compacte et rameaux épineux, les feuilles ont un pétiole largement ailé, les fleurs plus odorantes sont plus grandes que celles de l'oranger. Le fruit est généralement fort teinté de rouge souvent rugueux, à écorce très aromatique et amère. La pulpe est à jus acide, les fleurs sont utilisées en parfumerie pour la production du néroli;

5° les LIMES ACIDES ont presque toujours été confondues avec les citrons, elles en diffèrent cependant par leurs fleurs, le plus souvent blanches, des pousses vertes, le parfum particulier de l'écorce et la persistance du style sur le fruit;

6° les LIMES DOUCES ne se distinguent des acides que par l'absence de toute acidité dans la pulpe;

7° les PAMPLEMOUSSES, jeunes pousses pubescentes, fleurs très grandes, fruits très gros, pulpe acide qui devient un peu sucrée dans les races améliorées, les feuilles sont grandes, largement ailées.

MULTIPLICATION DES AGRUMES

Ils ont pendant longtemps été multipliés par semis. C'est de ce mode de reproduction que sont issues les excellentes variétés que l'on cherche actuellement à fixer plus complètement par la greffe; le greffage est d'ailleurs devenu obligatoire car seuls échappent à la gombose (maladie du collet) les bigaradiers.

Le prélèvement des grains qui doivent être bien constitués, de forme, de volume et de densité satisfaisants, se fait sur des fruits arrivés à maturité et en provenance de pieds-mères sélectionnés, sains et vigoureux. Le semis de pépins s'effectue en mars-avril dans une terre saine, légère et à laquelle a été incorporée une copieuse fumure organique.

Le terrain doit être préparé en planches de 1 mètre environ dans lesquelles on trace des sillons de 5 centimètres de profondeur, à 30 centimètres de distance et où les grains sont placés à quelques centimètres les uns des autres. Les semis doivent être protégés contre le froid de la nuit et contre l'insolation par des claies en roseau placées à 60 centimètres du sol; plus tard, lorsque les plantes ont pris un certain développement, on n'ombrage plus qu'au milieu de la journée, et enfin les claies sont supprimées à la fin des grandes chaleurs.

Les semis doivent évidemment être tenus très propres et arrosés fréquemment pour faciliter l'émission des racines latérales.

Les plants ont atteint au printemps suivant 15 à 20 centimètres de haut et 6 à 7 millimètres de diamètres; ils sont alors placés en pépinière. La pépinière doit être une bonne terre saine, très propre, bien abritée des vents, fumée copieusement. Le mélange suivant est très recommandé :

Sulfate d'ammoniaque	1 kg. 250
Sang desséché	1 kg.
Sulfate de potasse	2 kg.
Superphosphate	10 kg.

par are, à répandre trois fois avant la plantation. Les plants après avoir été arrachés très soigneusement, l'extrémité du pivot légèrement raccourcie, la tige taillée aux deux tiers sont transplantés au fur et à mesure après élimination des plants défectueux.

La transplantation s'effectue en mars-avril par un temps calme, couvert, en lignes distantes de 1 mètre et à 50 mètres d'intervalle; on doit irriguer immédiatement après la transplantation et entretenir l'humidité du sol par des irrigations fréquentes.

Le greffage est effectué un an ou deux après la transplantation, lorsque les plants ont atteint un diamètre de 10 à 15 millimètres.

Tous les procédés de greffage peuvent être utilisés; la chose importante est le choix des greffons qui doit être fait avec beaucoup de soins sur des pieds-mères connus par leur vigueur, leur production de fruits abondante et régulière, leur état sanitaire parfait; sur l'arbre même, il faut choisir les rameaux de 2 à 4 ans présentant au plus haut point toutes ces qualités.

Les arbres sont bons à planter un an après avoir été greffés; ils doivent être classés, dans chaque espèce et variété, par ordre de grandeur, tous les jeunes plants défectueux étant impitoyablement rejetés. Le greffage en plants est de plus en plus abandonné par suite de la difficulté du greffage, des soins plus difficiles et de la mise à fruits moins rapide.

CREATION D'UNE ORANGERIE MODERNE PROBLEME DE L'EAU

Connaissant les exigences des agrumes, on doit choisir l'emplacement le plus favorable et y planter espèces et variétés susceptibles de procurer le plus de bénéfices.

La terre doit être propre, débarrassée de toute végétation vivace.

Pour les terres sableuses on fait des trous de plantation de 1 mètre-cube qui doivent être préparés longtemps à l'avance. Dans les autres terres, il faut défoncer sur toute la surface ou donner un sous-solage croisé à 60/80 cm. de profondeur.

Le sol doit être soigneusement nivelé pour pouvoir irriguer facilement. On aura soin de choisir dans la mesure du possible un terrain relativement plat. Les irrigations doivent pouvoir être effectuées facilement. Il y aura lieu de forer les puits au point le plus élevé ou si cela était possible il faudrait y amener l'eau, la distribution de cette eau se faisant ensuite par l'un des divers modes de canalisation étudiés plus loin.

Les agrumes étant très sensibles au vent, il y aurait avantage à les planter sur un terrain où les brise-vent auraient déjà atteint un certain développement. Cette condition n'est qu'exceptionnellement remplie et l'on plante presque toujours les brise-vent en même temps que les arbres. Il y a lieu dans ce cas de prévoir pour chaque arbre un abri individuel ou de faire des lignes d'abris très rapprochées (25 à 30 mètres) avec des branchages secs, puis l'on plante tous les 30 à 40 mètres, des SACCHARUMS qui abritent dès la deuxième année et servent de brise-vent d'attente. Les brise-vent définitifs sont constitués par des CYPRES HORIZONTAUX, plantés en lignes, distants de 80 à 100 mètres.

Le transfert des semis d'orangers de la pépinière au terrain à planter demande beaucoup de soins; pendant longtemps, la transplantation s'est faite en mottes. Ce procédé soulève de nombreuses difficultés : arrachage difficile, encombrement, difficultés de manipulation, transport et prix de revient élevé.

Depuis 1930, des transplantations à racines nues ou plus exactement à racines pralinées ont été tentées.

Le procédé est plus économique, un peu plus expéditif et plus pratique que celui des mottes. Au moment de l'arrachage on effeuille complètement le jeune scion et on plonge tout le système racinaire et même une partie de la tige dans une bouillie de bonne terre et de bouse de vache fraîche. L'enrobage des racines dans cette matière prévient tout dessèchement, entretient longtemps la fraîcheur,

assure une alimentation immédiate aux racines nouvelles dès leur apparition. Dès le pralinage, les jeunes plants sont mis à l'abri de toute action desséchante, entourés d'un emballage (paille humide, toile d'emballage). La mise en plants doit se faire le plus tôt possible dans des trous préalablement fumés (60 kg. de fumier, 3 kg. de supers, 500 gr. de sulfate de potasse). Il faut veiller à ce que l'arbre soit enterré exactement à la profondeur à laquelle il était en pépinière, toute la partie aérienne étant badigeonnée de chaux.

Les agrumes se plantent dans les premiers mois de l'année. Le meilleur principe consiste à planter quelques temps avant le départ de la végétation afin d'éviter un arrêt de la sève et un séjour en terre froide.

Les agrumes doivent être arrosés suffisamment, mais sans excès. Le procédé le plus usité dans le Cap-Bon est le procédé par « cuvettes ». Il est onéreux, car tous les travaux se font à la main, mais obligatoire dans les régions comme Nabeul, Hammamet et une partie de Menzel-bou-Zelfa où les plantations sont très serrées (jusqu'à 800 et 1.000 à l'hectare) alors que la bonne moyenne est de 250 à 400 arbres au maximum.

Pour les plantations à écartement suffisant, on utilise l'irrigation par sillons confectionnés rapidement au butoir ou à la charrue.

Les irrigations doivent mouiller le sol profondément et doivent, si possible, être renouvelées quand l'arbre en a besoin, c'est-à-dire lorsque les feuilles commencent à montrer les signes de flétrissures; au cas où il ne pourrait être procédé alors à l'irrigation, l'arbre souffrirait et pourrait mourir.

C'est le grand drame de la région de Hammamet mais surtout de celle de Nabeul. Un abaissement progressif du niveau statique de la nappe d'eau (plus de 8 mètres depuis 10 ans), résultat de l'appauvrissement de la nappe, est à l'origine de la destruction de toutes les petites plantations de Nabeul, mal outillées pour lutter, et a fait périliter toutes les grosses exploitations, cependant beaucoup mieux armées pour se défendre en engageant de gros capitaux pour effectuer des forages, approfondir les puits, ou en créer de nouveaux.

Cet appauvrissement de la nappe, problème crucial, tient à deux causes principales :

La première indépendante de l'homme est la sécheresse persistante qui s'est abattue sur la Tunisie en général et le Cap Bon en particulier depuis quelques années.

La seconde provient de la multiplication des puits, du forage de nombreux puits nouveaux (plus de 700 depuis 1941) en dépit d'un décret de 1941 qui interdit le forage de nouveaux puits et l'approfondissement des anciens.

Il est évident qu'à force de puiser dans une réserve sans la reconstituer cela finit par l'épuiser. Ce qu'il faut rechercher actuellement, ce n'est pas la suppression des puits existants qui condamneraient de nombreuses plantations à mort, mais la reconstitution de la nappe. Et c'est là que l'homme doit intervenir. En dépit du dernier hiver extrêmement pluvieux la nappe est à peine remontée de un mètre.

C'est que les eaux de pluie dévalent les pentes à la moindre averse, se transforment en oueds et vont se perdre dans la mer. Sans faire appel à des travaux de grosse hydraulique, il est possible d'envisager quelques procédés économiques qui permettraient à moindre frais une efficace retenue de l'eau.

Ce sont d'abord le reboisement. Le Cap Bon, bien que très riche et défriché au maximum, comprend cependant des terres incultes, collines, montagnes autrefois boisées d'espèces forestières. Les habitants de la région et surtout les Noma-des ont procédé à un déboisement inconsidéré pour vendre les broussilles (chauffage des fours : boulangeries, poteries) ou transformer le bois en charbon. Toutes les hauteurs étant déboisées, à chaque averse l'eau ruisselle et se perd.

Il y aurait lieu :

1° de replanter immédiatement des broussailles à végétation vivace qui en deux ans au maximum auraient suffisamment progressé pour retenir la terre, lutter contre l'érosion, et retenir les eaux de pluies;

2° il serait temps alors de mettre en terre des espèces forestières plus robustes qui en quelques années transformeraient les djebels dégarnis en une forêt qui non seulement empêcherait le ruissellement et retiendrait l'eau des pluies, mais, aussi attirerait ces précipitations.

D'autre part, le ruissellement se produit moins dans les parties cultivées où l'eau dévale les pentes. Il y aurait lieu pour lutter contre cette perte de précieux liquide de construire de nombreuses tabias de retenue, hautes de 60 à 80 centimètres parallèlement à la ligne de crête et distantes de 20 à 30 mètres, qui transformeraient le flanc des collines en autant de cuvettes où l'eau s'amasserait et pénétrerait par suintement jusqu'à la nappe.

Ce procédé présenterait notamment les avantages suivants :

- arrosage abondant des cultures;
- lutte contre la destruction de celles-ci par l'érosion;
- alimentation de la nappe par infiltration.

Toujours dans le même cadre d'idées et à moindre frais, il y aurait lieu de lutter contre l'énorme déperdition d'eau qui résulte du grossissement subit des oueds qui déversent des millions de mètres cubes à la mer.

En dehors des oueds principaux, il en existe une foule de secondaires dont chacun pris isolément n'est qu'un filet d'eau plus ou moins rapide mais qui, réunis, donnent ces énormes masses d'eau susceptibles d'emporter un camion ou de renverser un train.

Il est possible de construire, tous les 30 à 40 mètres, de petits barrages de 60 centimètres à 1 mètre de hauteur, perpendiculairement au cours de la rivière. Les barrages composés de moellons, entourés de grillage métallique, ou bien de gabions ou de fascines seraient fixés, à l'aide de pieux pris dans la masse et profondément enfoncés dans le lit de la rivière. Au moment des pluies, ils formeraient une succession de cuvettes genre écluses qui se rempliraient l'une après l'autre, au fur et à mesure que l'une serait pleine et déborderait. Cela éviterait d'une part la destruction des berges par l'érosion et d'autre part obligerait l'eau de pluie à stagner puis à s'infiltrer dans le sol. Pour les oueds plus importants, il faudrait utiliser des barrages plus larges et plus résistants qui permettraient en même temps d'arroser par inondation les parcelles voisines, des drains, des semi-barrages obliques en pilotis et lianes s'avancant jusqu'au milieu de l'oued et drainant l'eau sur telle ou telle parcelle.

Le procédé aurait en outre l'avantage d'enrichir le sol par le dépôt de limons qui s'ensuivrait automatiquement. Là où les berges sont trop élevées pour permettre d'irriguer les parcelles voisines, il serait possible après la crue de puiser dans les cuvettes ainsi formées soit au moteur, soit au dalou.

Il est indispensable d'irriguer les agrumes tous les quinze jours environ pendant la période chaude et deux ou trois fois en hiver lorsque les pluies sont peu abondantes.

Outre l'irrigation, les agrumes demandent de nombreux soins :

1° deux labours, l'un en automne, l'autre au printemps, à 15 ou 20 centimètres de profondeur. Un labour plus profond risquerait de détruire les racines qui du fait de l'irrigation se développent en surface;

2° en toutes périodes des hersages ou des binages;

3° les fumiers qui accroissent le rendement de l'oranger. Fumure abondante = gros rendements.

Il y a lieu d'utiliser les engrais organiques auxquels il faut toutefois adjoindre des engrais azotés minéraux tels que sulfate d'ammoniaque et nitrate de chaux. En outre pour les sols pauvres, il ne faut pas négliger les engrais potassiques et phosphatés;

4° la taille : les premières années, il y a lieu d'enlever simplement les rameaux gourmands. Vers l'âge de 10 à 12 ans, il faut favoriser l'aération et la pénétration de la lumière à l'intérieur de la frondaison par une taille d'éclaircissement. En outre, il y a lieu de remplacer progressivement les rameaux fruitiers épuisés;

5° lutte contre les maladies cryptogamiques.

La plus grave est dans le Cap-Bon le Pourridie, qui attaque les racines. C'est une sorte de champignon au voisinage du collet qui produit un feutrage blanc sous l'écorce; la contagion est lente et mortelle. La cause prédisposante est l'humidité du sol. Pour l'éviter, il faut assainir le sol, éviter la présence de déchets ligneux dans celui-ci. Le seul traitement curatif utilisé est l'épandage de la chaux dans des fossés creusés autour des arbres atteints;

6° lutte contre les insectes.

Les plus dangereux dans cette région sont le pou rouge et la mouche des fruits ou cératite. On lutte contre le premier par des fumures abondantes et des pulvérisations d'huile blanche et contre les secondes par des piégeages (gobemouche);

7° lutte contre les accidents mécaniques et divers (blessures de charrue, de sapes, etc...).

Comme on le voit, les agrumes demandent des soins constants heureusement compensés par un rapport intéressant.

RAPPORTS DES PLANTATIONS

1. — HAMMAMET :

1 hectare de citronniers : 256 arbres (plantation ancienne)	
Travaux à la sape	Fr. 96.000
Eau : 64 bassins à 500 fr.	32.000
Fumier	80.000
Cueillette	7.000

Total des frais. 215.000

Rapport : 60 kg. par arbre, soit 15.360 kg.

Prix de vente : 25 fr. le kilo.

Soit pour 15.360 kg. : 384.200 fr.

Bénéfice : 169.200 fr.

Soit par arbre : 660 fr. environ.

2. — HAMMAMET :

Agrumes mélangés :

120 clémentiniers,

80 mandariniers,

55 citronniers,

150 orangers

TRAVAIL A LA SAPE

4 heures à 100 fr. par jour, toute l'année....	Fr.	140.000
Engrais : 200 fr. par arbre		80.000
Taille : 300 fr. par jour pour tailler 10 arbres....		12.000
Irrigation électrique		12.600
Transport : 30.000 kg. à 1 fr. 50		45.000
		<hr/>
		289.600

REVENUS BRUTS

120 clémentiniers	7.200 kg. à 30 fr.....	Fr.	216.000
80 mandariniers	4.000 kg. à 20 fr.....		80.000
55 citronniers	4.400 kg. à 30 fr.....		132.000
150 orangers	6.000 kg. à 25 fr.....		150.000
			<hr/>
			578.000

Bénéfice net : 700 francs environ par arbre.

3. — MENZEL-BOU-ZELFA :

750 orangers sur 3 hectares (jeune plantation).

Sape : 300 journées à 120 fr.....	Fr.	36.000
Fumier : 6 camions à 7.000 fr.		42.000
Mise en plan		5.000
Arrosage : 2 ouvriers toute l'année.....		72.000
Electricité		28.000
Taille		36.000
Cueillette		20.000
		<hr/>
		239.000

Rapport : 44 tonnes à 26 fr. le kg. : 1.144.000 francs.

Bénéfice : 905.000 francs.

Soit : 1.200 francs pour un arbre.

Mais il faut que l'eau soit abondante. C'est pour cela que les exploitations de la région de Nabeul sont en général déficitaires.

COMMERCIALISATION DES AGRUMES

Sans entrer dans le détail de la commercialisation des fleurs et des fruits, qu'il nous soit permis de signaler que d'une part la totalité de la production des bigaradiers est absorbée par l'industrie locale pour la distillation des fleurs et feuilles qui cueillies au printemps se vendent aux enchères sur les odorants marchés de Menzel-bou-Zelfa, Beni-Khalled, Hammamet et Nabeul où une foale bigarrée se presse dans une pénétrante odeur qui fait déjà présager les multiples transformations que subira le subtil néroli.

Il faut citer également les confitureries locales qui utilisent les fruits dans leur totalité.

Certaines autres espèces sont également absorbées par la consommation locale, qu'il s'agisse de limes douces ou acides, de citrons doux ou de beldis, d'oranges douces : cette production est réservée aux seuls habitants du pays qui en sont très friands. Les fruits sont vendus soit sur pied (grossistes, exportateurs), soit livrés sur les marchés de Tunis ou de l'intérieur : Sfax, Sousse, Bizerte, soit sur place. Une grosse difficulté grève la vente directe du producteur au consommateur : c'est la question du transport qui absorbe une grosse partie des bénéfices à moins que l'on ne soit propriétaire de camions.

Enfin, les autres espèces sont destinées indifféremment à la consommation ou à l'exportation, les plus beaux produits (sans aucune tare, calibrés) étant réservés à cette dernière. L'O.T.U.S. a fait de gros efforts, et il y a lieu de signaler par ailleurs les éminents services rendus aux agrumiculteurs, souvent mal outillés, par la Distillerie Coopérative de Djebel-Djelloud, qui, dotée de moyens puissants, peut se permettre de régulariser les cours, de conditionner les exportations, de créer un courant favorable à l'économie tunisienne, et aussi d'absorber le cas échéant les excédents disponibles (confitures, jus de fruits).

C'est ainsi que lors du cyclone du 31 janvier 1948, la Distillerie a pu, grâce à son outillage perfectionné, absorber, en quelques jours, les centaines de tonnes de citrons tombés à Hammamet, et qui sans elle auraient été perdus, et les transformer en excellents extraits et jus de fruits.

La question des agrumes n'est donc pas comme on pourrait le croire une question de débouchés ou même de prix de revient, malgré la concurrence de la Sicile, de l'Espagne et surtout du Maroc, c'est avant tout une question d'hydraulique; le cas angoissant des orangers de Nabeul en est l'illustration.

C O N C L U S I O N

Les plantations d'agrumes, grosse richesse du Cap-Bon, doivent continuer à prospérer; la région de Nabeul elle-même peut et doit revivre. Il n'est pour y parvenir qu'à procéder à l'éducation de la masse des agriculteurs.

Ceux-ci savent, instruits par l'expérience, que seule l'eau, l'eau douce, l'eau abondante leur procurera une récolte copieuse.

Le rôle de l'éducateur sera de leur faire connaître les moyens faciles et peu onéreux à employer pour reconstituer, en quelques années, la nappe salvatrice et rendre à cette magnifique région sa richesse ancienne, sa splendeur de pays où fleurit l'oranger....

Cécile HAGI.